

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, à 17 heures 30, le Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 11 juin 2025, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie ADDENET.

Ont pris part au vote :

Jean-Marie ADDENET, Antoni GRIGGIO, Régis BROCARD, Philippe HENRY, Dominique AARNINK GEMINEL, Eric DUMONT, Régis AUBRY, Sébastien JADOUL, Jean-Marie MISSLER, Massimo TRINOLI, Evelyne FAUQUENOT, Pascal PIERRE, Jean-Michel NICOLAS, Jean-Paul COLIN, Romuald COLLET

Régis BROCARD est désigné secrétaire de séance.

7.5 - Fête de la Science 2025

Monsieur ADDENET, Président, présente ce qui suit :

"Depuis 2016, le Pays de Verdun a pris l'habitude de s'inscrire régulièrement au programme de la Fête de la Science qui se déroulera cette année du 3 au 13 octobre. La thématique nationale retenue, « Intelligence(s) », permet d'explorer aussi bien les récentes avancées en intelligence artificielle (IA) que les multiples formes d'intelligences humaines (émotionnelle, collective, adaptative...). Cette thématique entre en résonance directe avec les préoccupations éducatives et sociétales actuelles, notamment celles relatives à l'usage croissant des outils d'IA par les enfants (assistants vocaux, applications génératives, jeux, etc.).

Aussi, dans la continuité des actions menées par la collectivité en matière de sensibilisation au numérique auprès des jeunes publics, une nouvelle initiative est envisagée sur le territoire du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2025. Cette action a été provisionnée lors du vote du budget primitif 2025.

IA : L'Inspiration Autrement

1. Des ateliers scolaires

L'objectif de cette opération est de proposer une semaine d'interventions dans plusieurs écoles primaires du territoire, afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'intelligence artificielle. Ces interventions prendront la forme d'ateliers pédagogiques animés par notre animateur numérique, en collaboration avec le réseau des Promeneurs du Net. Un calendrier des interventions, sur l'ensemble de la semaine et au sein d'un maximum d'établissements du territoire, sera établi en fonction des disponibilités de chacun et de l'intérêt des enseignants.

Les interventions visent les élèves de CM1 et CM2, sur une durée d'environ 2 heures (1h de théorie et 1h de pratique). Le mercredi après-midi, les élèves n'ayant pas classe, nous solliciterons le réseau des bibliothèques départementales pour proposer l'atelier en leur sein.

Les contenus seront adaptés au niveau des élèves et viseront à rendre compréhensible, concret et ludique le fonctionnement de l'intelligence artificielle et ses usages dans la vie quotidienne, à travers des exemples simples comme les assistants vocaux, les outils de création ou encore les algorithmes. La finalité sera la prise en main d'un outil pour chacun des élèves en vue de les amener à produire une création (son, image, texte, vidéo, ...).

2. Un atelier créatif

En complément de ces animations scolaires, la semaine se conclura par un atelier grand public où les enfants invitent leurs parents à découvrir ce qu'ils ont pu faire dans la semaine de manière très ludique. Différents pôles de création pourront être installés sur place pour varier les possibilités. En lien avec les professionnels sollicités pour l'évènement du soir, un médiateur animera chacun des espaces. Des ateliers science, son, image, texte, vidéo et jeu vidéo avec une sensibilité artistique sont envisagés.

La nouvelle Microfolie de Verdun semble parfaitement adaptée à cette rencontre qui introduira donc un temps d'échange plus sérieux durant la soirée.

3. Un café-science

Un café-science sera organisé pour clôturer la semaine dans un lieu convivial du territoire. Animée par l'un de nos partenaires, cette table ronde réunira deux à trois intervenants aux profils créatifs et scientifiques complémentaires : un artiste, un scientifique, et un créateur de récits ou de contenus numériques. Les échanges pourront aborder les enjeux actuels de l'intelligence artificielle : ses apports, ses limites et ses perspectives.

Ligne directrice :

Comment l'intelligence artificielle rend-elle aujourd'hui la création accessible à toutes et tous, tout en interrogeant nos façons de produire, d'imaginer et de transmettre.

Cette soirée s'inscrit dans la continuité du travail mené avec les élèves tout au long de la semaine, en partageant des réflexions autour des usages créatifs de l'IA. Entre témoignages et démonstrations, elle vise à ouvrir un espace de discussions avec les curieux, inquiets ou passionnés.

Cette proposition répond pleinement aux objectifs de la Fête de la Science, à savoir favoriser l'accès à la culture scientifique dès le plus jeune âge, lutter contre les inégalités territoriales en matière d'éducation aux sciences et au numérique, éveiller la curiosité des enfants pour les sciences et les technologies, et proposer un temps de réflexion collective sur un sujet d'actualité majeur.

Notre candidature a été déposée dans les délais impartis en date du 15 mai dernier et nous attendons sa validation. Le repérage des établissements scolaires et l'identification des intervenants est en cours avec les médiateurs intéressés pour accompagner l'action. Le contenu des interventions sera affiné en collaboration avec les partenaires et les experts.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Intervenants	1 500,00 €	Fête de la Science (40%)	1 800,00 €
Accueil	500,00 €	CD 55 (30%)	1 350,00 €
Communication	1 500,00 €		
Ingénierie	1 000,00 €	Pays de Verdun (30%)	1 350,00 €
TOTAL	4 500,00 €	TOTAL	4 500,00 €

Pour mener à bien ce projet, il vous est demandé de bien vouloir :

- valider le plan de financement présenté ci-dessus,
- engager la structure PETR du Pays de Verdun à prendre en charge la différence induite par l'éventuel refus des subventions sollicitées,
- autoriser le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de la présente décision.

Entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité moins une abstention, le Conseil Syndical

VALIDE le plan de financement présenté ci-dessus,

ENGAGE la structure PETR du Pays de Verdun à prendre en charge la différence induite par l'éventuel refus des subventions sollicitées,

AUTORISE le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de la présente décision.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,

Jean-Marie ADDENET